

# SOUDAN

## Environnement opérationnel

### Contexte

L'Accord de paix global (APG) entre le Gouvernement et le Mouvement populaire de libération du Soudan est au centre de l'intérêt en raison de son influence déterminante sur la paix et la stabilité au Soudan. Des élections à l'échelon national et au niveau des États, les premières depuis 24 ans, ont été organisées en avril 2010. L'attention s'est à présent reportée sur le référendum de janvier 2011 et sur les arrangements politiques antérieurs et postérieurs au référendum.

La situation dans les « trois zones » d'Abeyi, du Nil bleu et du Kordofan-Sud, qui regorgent de ressources, est jugée particulièrement explosive. Ces régions continuent de souffrir de tensions intertribales. La démarcation de la frontière entre le Nord et le Sud, qui n'a pas été menée à terme, figure également parmi les sujets de dissension. La décision de la Cour permanente d'arbitrage sur les frontières d'Abeyi, rendue l'an dernier, n'a pas encore été mise en œuvre.

L'APG a suscité un regain d'intérêt pour les besoins de protection des déplacés internes originaires du Sud qui vivent pour la plupart au sein de la population urbaine pauvre de Khartoum. On craint de plus en plus que ces déplacés, tout comme d'autres « gens du Sud » résidant au Nord – et inversement des « gens du Nord » vivant au Sud-Soudan – ne soient victimes de discriminations ou expulsés, ou ne deviennent apatrides si le référendum ne se déroule pas comme prévu.

En 2010, le Gouvernement du Soudan a entrepris de réviser son projet de loi sur l'asile ; une fois promulgué, ce texte annulera la loi de 1974 sur le règlement de l'asile. Il s'agira là d'une étape législative décisive, par laquelle le Soudan transposera dans sa législation nationale les obligations internationales découlant de son adhésion à la Convention de 1951 sur les réfugiés et à la Convention de l'OUA de 1969 sur les réfugiés.



L'amélioration des régimes d'asile est l'une des composantes de la Stratégie destinée à apporter des solutions à la population réfugiée de longue date au Soudan. Elle est particulièrement importante pour l'engagement du HCR au Soudan oriental, où la concentration de réfugiés – érythréens pour la plupart – est la plus forte du pays. La population réfugiée est victime d'une

## Chiffres prévisionnels pour le Soudan

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JANVIER 2011		DÉCEMBRE 2011	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Érythrée	138 700	96 000	162 000	108 000
	Rép. dém. du Congo	21 000	16 000	23 000	18 000
	Tchad	8 000	5 000	8 000	5 000
	Pays divers	17 100	10 100	20 600	11 600
Personnes dans une situation assimilable à celle des réfugiés	Tchad	35 000	10 100	35 000	10 100
	Pays divers	10 000	3 400	18 500	3 400
Réfugiés rapatriés	Soudan	5 000	5 000	20 000	20 000
Déplacés internes	Soudan	4 270 000	1 354 000	4 430 000	1 386 000
Déplacés de retour	Soudan	140 000	28 000	100 000	20 000
<b>Total</b>		<b>4 644 800</b>	<b>1 527 600</b>	<b>4 817 100</b>	<b>1 582 100</b>



Après des années d'exil, des rapatriées revenues dans leur village d'origine au Sud-Soudan prennent un nouveau départ dans la vie.

HCR / P. WIGGERS

situation d'exil qui dure depuis plus de 40 ans et de nouveaux arrivants ne cessent d'affluer dans la région. En dépit d'abondantes ressources naturelles, une grande partie de la population locale continue de subir les effets d'une pauvreté et d'un sous-développement chroniques, qui pourraient entraver l'application de l'Accord de paix pour le Soudan oriental.

Le Sud-Soudan a été marqué ces deux dernières années par une violence croissante, essentiellement due à des groupes armés, notamment à l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) venue de l'Ouganda, et à des affrontements intertribaux. Si les heurts entre tribus étaient principalement liés à des razzias de bétail dans le passé, on a assisté à une modification radicale des formes de violence, qui sont aujourd'hui clairement dirigées contre les femmes et les enfants.

Selon les estimations des Nations Unies, au cours des 18 derniers mois, quelque 600 000 personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays pendant des périodes

## Objectifs et cibles prioritaires

### Environnement de protection favorable

- Les efforts de prévention de l'apatridie sont intensifiés.
  - ☞ Le nouveau cadre législatif sur la nationalité et les arrangements administratifs correspondants sont conformes aux normes internationales.
- Les activités visant à répondre aux déplacements internes sont renforcées.
  - ☞ La protection des déplacés internes est améliorée grâce au renforcement de la coopération entre l'État, les ONG et les Nations Unies.
- Les ressources naturelles et l'environnement sont mieux protégés.
  - ☞ Au Soudan oriental et au Darfour, l'incidence négative des problèmes environnementaux sur la protection est réduite.

### Procédures de protection équitables

- Les conditions d'accueil sont améliorées.
  - ☞ Au Soudan oriental, quelque 80 pour cent des demandeurs d'asile ont accès à des procédures de détermination du statut de réfugié.
- Les normes d'enregistrement des réfugiés et de profilage des déplacés internes sont améliorées ou maintenues.
  - ☞ Le profil démographique des déplacés internes est établi ou actualisé tous les six mois au Sud-Soudan.

### Besoins et services essentiels

- L'état de santé de la population relevant de la compétence du HCR est préservé.

- ☞ Le taux de mortalité brut est d'1,5 pour mille chez les populations réfugiées au Soudan oriental et au Sud-Soudan.
- ☞ La majorité des réfugiés victimes d'un viol au Soudan oriental bénéficient d'une prophylaxie post-exposition dans les 72 heures qui suivent l'agression.
- La population relevant de la compétence du HCR bénéficie d'un accès suffisant à l'éducation.
  - ☞ Il y a 40 élèves par enseignant au sein de la population réfugiée au Darfour et 50 élèves par enseignant au sein de la population réfugiée au Soudan oriental.
  - ☞ Les services destinés aux groupes qui ont des besoins particuliers sont renforcés.

### Protection contre la violence et l'exploitation

- Les effets négatifs du déplacement sur les communautés d'accueil sont réduits.
  - ☞ Les communautés qui accueillent des déplacés internes au Darfour, ainsi que des réfugiés au Soudan oriental et au Sud-Soudan, tolèrent la présence continue de populations relevant de la compétence du HCR en leur sein.
- L'accès aux recours judiciaires est amélioré.
  - ☞ Les réfugiés au Soudan oriental et les déplacés internes au Sud-Soudan ont accès aux systèmes judiciaires nationaux.
- La protection des enfants est renforcée.
  - ☞ La plupart des mineurs non accompagnés identifiés au Soudan

oriental bénéficie d'une protection et d'une prise en charge.

### Participation et autogestion communautaires

- Les moyens de subsistance et le niveau d'autosuffisance des réfugiés, des déplacés internes et des rapatriés sont améliorés.
  - ☞ Environ 95 pour cent des réfugiés et des déplacés internes au Sud-Soudan, et 50 pour cent des réfugiés au Soudan oriental peuvent exercer des emplois rémunérés.

### Solutions durables

- Réaliser le potentiel en matière de solutions durables pour les réfugiés et les déplacés internes.
  - ☞ Environ 34 pour cent des réfugiés au Soudan oriental sont autorisés à s'intégrer sur place.
  - ☞ Tous les individus qui ont besoin d'être réinstallés, identifiés au sein de la population réfugiée au Soudan oriental, font l'objet d'une demande auprès de pays de réinstallation.
  - ☞ Environ 90 pour cent des rapatriés au Sud-Soudan bénéficient des mêmes droits que les autres citoyens.
- Les déplacés internes regagnent de leur plein gré leur lieu d'origine au Sud-Soudan.
  - ☞ Quatre-vingts pour cent des personnes récemment déplacées rentrent de leur plein gré dans leur localité d'origine, de manière sûre et digne.



## Présence du HCR en 2011

□ Nombre de bureaux 20

□ Effectifs totaux 598

Internationaux 116

Nationaux 414

JEA 8

VNU 55

Autres 5

variables en raison des conflits intertribaux et des activités de la LRA. La situation est aggravée par l'insécurité alimentaire et le sous-développement général. L'afflux de réfugiés chassés par les attaques de la LRA en République démocratique du Congo (RDC) et en République centrafricaine se poursuit. Au début de l'année 2010, par exemple, plus de 3 000 réfugiés congolais sont venus chercher la sécurité au Sud-Soudan.

À l'Ouest, le processus de paix est demeuré très hésitant au Darfour et la perspective d'un règlement politique demeure bien lointaine. Le premier semestre 2010 a été marqué par de violents affrontements entre les forces gouvernementales et les principales factions rebelles, entre factions rebelles rivales et entre tribus, qui ont été à l'origine du plus grand nombre de morts observé depuis 2008. Les conflits et les difficultés d'accès ont contribué à une réduction de l'espace humanitaire. Des humanitaires ont été victimes de tentatives d'enlèvement, tant la criminalité a augmenté.

L'insécurité, l'occupation des terres et la destruction des récoltes continuent de produire de nouveaux déplacements de population et d'empêcher les retours. Ces sept années de conflit ont transformé le mode de vie au Darfour : naguère principalement rural et agro-pastoral, il est à présent essentiellement urbain. Les moyens d'existence et les structures sociales ont changé dans les camps, qui sont aujourd'hui des communes *de facto* où les déplacés internes ont investi des ressources dans la construction d'installations permanentes pour des raisons de sûreté, de sécurité et d'accès aux services essentiels.

### ○ Besoins

L'application de l'APG et la logique des conflits observés au Sud-Soudan, ainsi que dans les « trois zones », sont en train de donner naissance à d'innombrables problèmes. Ces régions sont caractérisées par une série de « points chauds », lieux de tensions actives ou latentes au sujet du territoire et des ressources, avec des répercussions désastreuses sur la protection des civils. Les populations les plus vulnérables sont, de plus en plus, formées de personnes déplacées. La situation est aggravée par l'absence d'infrastructures et de services essentiels, rendue plus pénible par des facteurs environnementaux comme l'insécurité alimentaire et les inondations saisonnières. Le sort des « gens du Sud » au Nord et des « gens du Nord » au Sud, qui risquent d'être confrontés à des problèmes de citoyenneté à l'issue du référendum, continue de susciter les plus vives préoccupations.

Les réfugiés qui arrivent ou qui vivent au Soudan oriental, au Sud-Soudan, au Darfour et à Khartoum auront toujours besoin de protection et d'assistance. Il est également nécessaire de mieux comprendre la dynamique des mouvements migratoires mixtes au Soudan oriental. La recherche de solutions durables et de moyens d'existence pour les réfugiés de longue date continuera d'exiger des efforts concertés de la part d'un éventail de parties prenantes.

Au Darfour, il faut mener des interventions humanitaires d'urgence pour répondre à de récents déplacements de population. Des efforts sont nécessaires pour désamorcer les conflits et les rivalités au sujet des ressources naturelles. La quête de solutions à la situation des déplacés internes exige la création de conditions propices à une réintégration viable dans les lieux d'origine. Dans le même temps, il importera de répondre aux besoins des personnes qui souhaiteront peut-être demeurer dans la localité où elles ont été déplacées.

L'urbanisation observée à travers le pays est un phénomène qui remet en question l'hypothèse traditionnelle selon laquelle les réfugiés comme les déplacés internes finiront par regagner leur communauté d'origine. À Khartoum et dans les villes de l'Est, les réfugiés urbains risquent constamment d'être pris dans des rafles, expulsés ou refoulés en raison de la directive gouvernementale sur le confinement des réfugiés dans des camps.

Au Sud-Soudan, il importe de déployer des efforts rigoureux pour trouver des solutions à la situation prolongée des réfugiés éthiopiens d'ethnie anuak, ainsi que des populations de retour et des déplacés internes qui rencontrent des difficultés dans des zones urbaines. Au Darfour, les déplacés internes, qui ont adopté un nouveau mode de vie après avoir résidé pendant des années dans des camps situés à la périphérie d'agglomérations, ne regagneront sans doute pas de manière permanente leurs lieux d'origine.

## | Stratégie et activités en 2011 |

Le HCR s'efforcera d'appuyer le processus de paix en contribuant à la création d'un environnement favorable destiné à prévenir tout développement négatif, et cherchera à promouvoir des solutions durables. En vertu de son mandat dans le domaine de l'apatridie, le HCR est considéré comme un acteur clé pouvant aider les signataires de l'APG à résoudre les problèmes de nationalité et de citoyenneté. Dans les « trois zones » critiques, le Haut Commissariat dispensera des conseils sur

des questions de protection et soutiendra le cadre interorganisations.

Au Soudan oriental, l'Organisation se propose de continuer à offrir protection et assistance aux réfugiés et aux demandeurs d'asile, en répondant aux besoins des nouveaux arrivants et des personnes impliquées dans des mouvements secondaires ; de réduire le nombre de réfugiés tributaires de l'assistance directe ; et de faire un usage stratégique de la réinstallation en tant que solution durable. Elle prévoit de transformer huit camps en villages autonomes d'ici à 2012, tout en orientant son aide sur le renforcement de l'autosuffisance dans les camps restants. Des ministères seront invités à appuyer l'entretien des infrastructures des camps, qui seront ouverts à la population locale. Le HCR continuera à promouvoir des programmes de développement et de relèvement incluant les réfugiés et s'appliquant à l'ensemble de la région. En qualité de chef de file du module de protection à l'Est, le HCR consacrera davantage d'attention aux déplacés internes.

Le bureau du HCR à Khartoum continuera de répondre aux besoins des réfugiés urbains. Il cherchera à se donner des moyens plus solides pour traiter les questions de citoyenneté et d'apatridie, et à diriger, à l'échelle nationale, les politiques et les stratégies relatives à l'enregistrement, à la réinstallation et aux réfugiés urbains. Il s'efforcera également de guider les activités de protection des déplacés internes au travers de mécanismes interorganisations.

Au Sud-Soudan, l'Organisation facilitera comme au cours des années précédentes le retour et la réintégration des réfugiés, tout en répondant aux nouveaux afflux. Elle aidera le Gouvernement sud-soudanais à assumer la responsabilité de la protection des réfugiés congolais et éthiopiens et contribuera à l'élaboration d'un régime d'asile. Par ailleurs, le HCR traitera les problèmes de citoyenneté afin de prévenir l'apatridie. Sa priorité sera de contribuer activement au processus de paix en encourageant des projets de réconciliation et de protection axés sur les communautés. Le HCR consolidera son engagement auprès des déplacés internes, conformément à son rôle de chef de file du module de protection.

Au Darfour, le rôle du HCR en tant que chef de file du module de protection sera renforcé. Le Haut Commissariat continuera d'aider et de protéger les réfugiés accueillis dans des camps tout en s'efforçant d'accroître leur autonomie. Il cherchera également à assurer l'accès des réfugiés vivant au sein de communautés locales aux

services essentiels et à un espace d'asile, notamment en appuyant ces communautés. Dans le même temps, il poursuivra ses efforts pour réorienter ses activités : précédemment axées sur l'assistance aux déplacés internes dans les camps, celles-ci viseront davantage à appuyer les communautés d'origine et les communautés vivant dans des zones urbaines, où il y a des perspectives en matière de solutions durables.

### ○ *Contraintes*

La question de la citoyenneté risque d'être reléguée au second plan lors des discussions post-référendum ; l'on peut également craindre que la réforme de la loi de 1974 sur l'asile et l'application de la politique gouvernementale relative aux réfugiés urbains ne soient différées. Le soutien des parties prenantes à la Stratégie de solutions au Soudan oriental pourrait s'avérer insuffisant. L'insécurité, les difficultés logistiques et les conditions météorologiques continueront vraisemblablement à entraver l'accès à certaines zones du Sud-Soudan. Enfin, les efforts de mise en œuvre de la stratégie au Darfour sont susceptibles d'être contrariés par l'insécurité et par la présence réduite des ONG au Soudan.

## | Organisation et mise en œuvre |

### ○ *Coordination*

Le HCR travaille en étroite collaboration avec le Gouvernement soudanais, des ONG locales et internationales, l'OIM, le CICR, des institutions onusiennes et les deux missions des Nations Unies au Soudan (MINUAD et MINUS). La Commission d'aide humanitaire et le Commissariat aux réfugiés sont toujours ses deux principaux partenaires gouvernementaux. Le HCR travaille en outre sur des questions spécifiques en coopération avec les ministères compétents.

## | Informations financières |

Entre 2006 et 2010, le budget total pour le Soudan a plus que doublé en raison d'augmentations régulières dans les programmes annuels et supplémentaires. La plus forte hausse a été observée entre 2009 et 2010, à la suite d'une évaluation des besoins globaux. Les niveaux de financement n'ont toutefois pas augmenté en proportion, de sorte que plusieurs objectifs et cibles n'ont pu être atteints.

## PARTENAIRES

### Partenaires d'exécution

#### Organismes gouvernementaux :

Administration de l'État de Gedaref  
Commissariat aux réfugiés  
Direction de la protection sociale, Nyala  
Ministère des Affaires sociales  
Services d'orientation des réfugiés (Commissariat aux réfugiés)

#### ONG :

Action humanitaire africaine  
Agence de développement et de secours adventiste  
Alshroog Development and Rehabilitation Organisation  
American Refugee Committee  
Association de coopération et de recherche pour le développement  
Association of Christian Resource Organization for South Sudan  
Centre El Sharq  
Child Development Foundation  
Commission sud-soudanaise contre le sida  
Commission sud-soudanaise des droits de l'homme  
Commission sud-soudanaise pour le recensement, la statistique et l'évaluation  
Concern Worldwide  
Conseil danois pour les réfugiés  
Conseil norvégien pour les réfugiés  
Croissant-Rouge soudanais  
El Sugya  
Fondation Terre des Hommes  
Forest National Corporation  
German Development Services  
Global Health Foundation  
Help Age International  
HI/Atlas Logistique  
Human Appeal International  
International Relief and Development-USA  
INTERSOS  
IntraHealth International  
Japan Emergency NGOs  
Japan International Volunteer Centre  
National Organisation for Care and Development  
Partner Aid International  
Peace Winds Japan  
Samaritan's Purse  
Save the Children (Suède)  
Sudan Health Association  
Sudan Open Learning Unit  
Triangle International  
Vision mondiale - International  
War Child Canada

#### Autres :

Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit  
OIM  
ONU-Habitat  
Union internationale pour la conservation de la nature

### Partenaires opérationnels

#### Organismes gouvernementaux :

Commission d'aide humanitaire  
Commission sud-soudanaise pour les secours et la réhabilitation

#### ONG :

International Medical Corps  
Medair

#### Autres :

Agence suédoise de services de secours  
BCAH  
CICR  
FAO  
FNUAP  
MINUAD  
MINUS  
OMS  
ONUDI  
PAM  
PNUD  
Service de la lutte antimines (ONU)  
UA  
UNICEF  
UNJLC  
VNU

## Conséquences d'un manque de financement de l'ordre de 20 à 40 pour cent

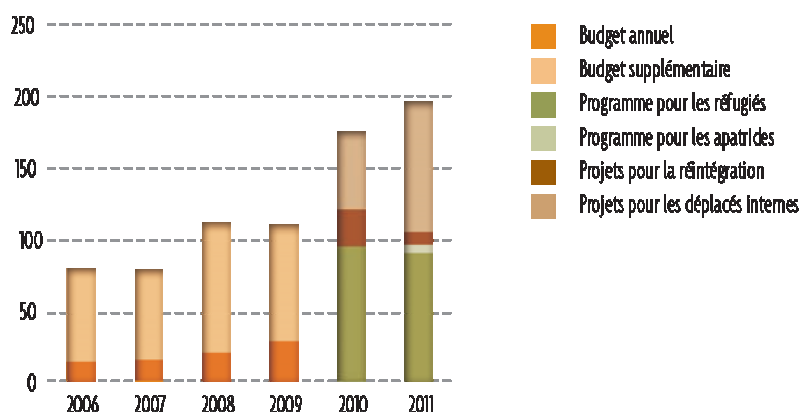
- Les plans relatifs à l'exécution du mandat du HCR dans le domaine de l'apatridie seront réduits.
- L'accès aux procédures de détermination du statut ne pourra être garanti pour 20 à 40 pour cent des demandeurs d'asile au Soudan oriental.
- Les taux de mortalité bruts augmenteront au sein de la population réfugiée.
- Le nombre d'élèves par enseignant augmentera au sein des populations réfugiées au Darfour et au Soudan oriental.
- Quelque 40 pour cent des enfants réfugiés au Darfour, au Sud-Soudan et au Soudan oriental ne bénéficieront pas d'une protection et d'une prise en charge suffisantes.
- Au Darfour, environ 40 pour cent des déplacés internes et des réfugiés âgés seront privés d'assistance.
- Environ 40 pour cent des réfugiés et des déplacés internes au Sud-Soudan, et 20 pour cent des réfugiés au Soudan oriental, n'auront pas accès à des moyens de subsistance.

Pour 2011, le budget du HCR s'élève à quelque 195 millions de dollars E.-U. Le plan de l'année 2011 tient compte de l'objectif général du Haut Commissariat, qui est de contribuer activement au processus de paix

au Soudan en répondant aux besoins des personnes déplacées depuis peu ou de plus longue date et en recherchant des solutions aux situations de déplacement avant et après le référendum de 2011.

## Budget du HCR au Soudan (dollars E.-U.) 2006 – 2011

Millions (dollars E.-U.)



## Budget 2011 pour le Soudan (dollars E.-U.)

ENTITÉS ET OBJECTIFS	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	PROJETS POUR LA RÉINTÉGRATION PILIER 3	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
<b>Environnement de protection favorable</b>					
Instruments régionaux et internationaux	401 640	1 822 346	0	0	2 223 986
Cadre juridique national	1 128 964	347 346	143 746	208 145	1 828 201
Cadre administratif national	268 870	0	143 746	548 625	961 242
Politique en matière de déplacements forcés	0	0	0	1 128 878	1 128 878
Politiques de migrations nationales et régionales	595 954	0	0	0	595 954
Prévention du déplacement	0	0	604 746	8 442 503	9 047 249
Prévention de l'apatridie	0	582 346	0	58 145	640 492
Coopération avec les partenaires	1 974 764	107 346	68 746	1 812 503	3 963 360
Politiques de développement national	0	0	68 746	466 771	535 517
Attitudes du public à l'égard des personnes prises en charge	0	0	68 746	0	68 746
Accès au territoire	64 230	0	0	0	64 230
Non-refoulement	1 133 137	0	0	0	1 133 137
Protection de l'environnement	1 877 724	0	0	1 620 733	3 498 456
Gestion des urgences	70 843	0	0	0	70 843
<b>Sous-total</b>	<b>7 516 127</b>	<b>2 859 384</b>	<b>1 098 476</b>	<b>14 286 304</b>	<b>25 760 292</b>
<b>Procédures de protection équitables</b>					
Conditions d'accueil	2 819 905	0	0	0	2 819 905
Enregistrement et établissement de profils	1 612 477	0	0	4 374 803	5 987 280
Accès aux procédures d'asile	1 072 978	0	0	0	1 072 978
Définitions du réfugié et de l'apatride	213 967	0	0	0	213 967
Détermination de statut juste et efficace	3 525 022	0	0	0	3 525 022
Regroupement familial	541 634	0	0	0	541 634
Documents individuels	1 452 417	254 692	0	844 436	2 551 545
Documents d'état civil	507 810	204 692	0	2 424 239	3 136 742
<b>Sous-total</b>	<b>11 746 210</b>	<b>459 384</b>	<b>0</b>	<b>7 643 479</b>	<b>19 849 073</b>

ENTITÉS ET OBJECTIFS	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	PROJETS POUR LA RÉINTÉGRATION PILIER 3	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
<b>Protection contre la violence et l'exploitation</b>					
Impact sur les communautés hôtes	1 943 789	0	403 119	3 774 984	6 121 893
Effets du conflit armé	2 235 248	0	0	242 484	2 477 732
Application de la loi	742 089	0	253 119	1 293 155	2 288 364
Système de gestion de la sécurité communautaire	312 539	0	0	0	312 539
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	1 635 300	0	428 118	947 592	3 011 010
Protection des enfants	2 031 999	0	128 119	1 563 156	3 723 274
Liberté de mouvement	308 853	0	0	0	308 853
Détention non arbitraire	1 846 901	0	0	242 484	2 089 386
Accès aux solutions juridiques	589 408	0	0	1 472 592	2 062 000
Participation politique	0	0	0	242 484	242 484
Sous-total	<b>11 646 128</b>	<b>0</b>	<b>1 212 475</b>	<b>9 778 932</b>	<b>22 637 536</b>
<b>Besoins élémentaires et services essentiels</b>					
Sécurité alimentaire	1 814 859	0	51 560	0	1 866 418
Nutrition	1 193 883	0	0	0	1 193 883
Eau	1 472 494	0	251 560	1 672 615	3 396 669
Abris et autres infrastructures	1 336 739	0	67 655	3 348 576	4 752 970
Articles ménagers et d'hygiène de base	2 217 274	0	0	6 052 513	8 269 787
Soins de santé primaire	3 691 770	0	251 560	1 672 615	5 615 945
VIH et sida	1 149 279	0	351 560	602 324	2 103 163
Éducation	4 357 240	0	383 057	922 615	5 662 912
Services d'assainissement	965 807	0	126 560	199 815	1 292 182
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	1 270 812	0	76 560	3 414 939	4 762 311
Sous-total	<b>19 470 160</b>	<b>0</b>	<b>1 560 068</b>	<b>17 886 011</b>	<b>38 916 240</b>
<b>Autogestion et participation communautaires</b>					
Évaluation participative et mobilisation communautaire	940 319	0	206 238	1 442 685	2 589 242
Autogestion de la communauté et représentation équitable	1 403 864	0	0	746 763	2 150 627
Gestion et coordination des camps	645 602	0	0	996 763	1 642 366
Autosuffisance et moyens d'existence	9 413 826	0	1 524 289	8 333 812	19 271 927
Sous-total	<b>12 403 611</b>	<b>0</b>	<b>1 730 527</b>	<b>11 520 024</b>	<b>25 654 162</b>
<b>Solutions durables</b>					
Stratégie de solutions durables	1 092 109	0	0	2 028 291	3 120 400
Retour volontaire	6 345 227	0	0	5 069 871	11 415 098
Appui à la réhabilitation et à la réintégration	0	0	960 719	2 962 000	3 922 719
Réinstallation	2 279 905	0	0	0	2 279 905
Appui à l'intégration sur place	2 802 542	0	0	4 365 052	7 167 594
Réduction des cas d'apatridie	0	0	0	291 291	291 291
Sous-total	<b>12 519 783</b>	<b>0</b>	<b>960 719</b>	<b>14 716 504</b>	<b>28 197 007</b>
<b>Relations extérieures</b>					
Relations avec les donateurs	657 810	0	0	1 861 372	2 519 181
Mobilisation des ressources	775 589	204 692	206 238	469 366	1 655 885
Partenariats	331 436	0	256 238	344 929	932 604
Information publique	962 471	204 692	0	328 209	1 495 372
Sous-total	<b>2 727 305</b>	<b>409 384</b>	<b>462 476</b>	<b>3 003 876</b>	<b>6 603 042</b>
<b>Logistique et appui aux opérations</b>					
Chaîne d'approvisionnement et logistique	6 024 375	1 114 384	653 865	7 026 536	14 819 161
Gestion de programme coordination et appui	4 938 889	1 908 975	440 177	5 538 412	12 826 453
Sous-total	<b>10 963 264</b>	<b>3 023 360</b>	<b>1 094 042</b>	<b>12 564 948</b>	<b>27 645 614</b>
<b>Total</b>	<b>88 992 587</b>	<b>6 751 513</b>	<b>8 118 786</b>	<b>91 400 079</b>	<b>195 262 965</b>
<b>Budget 2010 révisé</b>	<b>93 430 263</b>	<b>0</b>	<b>25 810 157</b>	<b>55 131 234</b>	<b>174 371 654</b>